

Image not found or type unknown



Refus de mon employeur de m'accorder un congé parental

Par **allemand_old**, le **24/07/2007** à **11:27**

Mon épouse à demander à son employeur un congé parental, elle l'a demandée verbalement et n'a pas envoyée de lettre recommandée.

Celui-ci à refuser sous l'excuse d'une perturbation de service.

Ma femme est secrétaire commerciale et ne voulait travailler que le mardi et jeudi .

Est-il en droit de refuser et surtout ai je un recours possible contre lui.